



Affaire compliquée : droit pénal affaires multiples croisées

Par **merlin1234**, le **27/03/2008** à **16:31**

Bonjour,rrnrnJ'ai un sac de noeuds compliqué à démêler (enjeux très importants)rrnrn1- procédure de mise sous tutelle abusive à mon encontre - procédure perdue par la partie demandeuse (ma famille) avec manoeuvre frauduleuse de discrimination abusive, acte intentatoire à ma liberté individuelle visant à me retirer ma capacité juridique et me confisquer une part successorale rn2- succession d'un ascendant (auteur de la demande de mise sous tutelle sous l'emprise d'une manipulation de la part de complices) avec situation de recel successoral et complicité de recel successoral et fraude fiscale par les co-demandeurs de la procédure de mise sous tutelle et présomption d'homicide volontaire sur le défunt au motif de cupidité et de haine et de fraude à l'assurance vie.rn3- mise en faillite personnelle et professionnelle organisée par un associé dans la co-propriété d'un brevet et complicité dans ce sens d'une banque d'affaires et de ma famille indirectementrn4- manoeuvre dilatoire de pillage industriel et d'obstruction à l'innovation de la part d'organismes de financement public et privés de financement de l'innovationrn5- manoeuvre dilatoire d'obstruction à l'innovation de la part d'instances gouvernementales portant atteinte à la mise à disposition de moyens de communication permettant la sauvegarde de l'environnement - crime de génocide organisé et crime contre l'humanité induit. Complicité active de l'associé en co-propriété du brevet et passive de la part de ma famille.rn6- non assistance à personne en danger, mise en danger de la vie d'autrui (vis-à-vis de moi) et tentative d'homicide volontaire avec préméditation sur ma personne (expropriation forcée dans l'illégalité, esclavagisme, discrimination, diffamation, etc..) de la part de ma famille et complicité active de l'associé en co-propriété du brevet d'invention - coplicité avec entente préalable.rn7- exposition de l'un de mes cellules familiales du fait d'une non révélation de crime commis contre l'un des membres de la famille de mon ex-femme vivant dans la terreur de l'autre des ascendants depuis et du fait de l'abandon familial et diffamation avec pour objectif évident la réduction dolosive successoral d'un autre des

ascendants de mon ex-femme. Conséquence directe : relation stérile car blocage psychologique de cette ex-femme et refus d'accepter une relation normale avec le père de son enfant (mère aliénante).
Je cherche un avocat ou un étudiant prêt à m'aider. je bénéficie de l'aide juridictionnelle